



Calendrier Formation syndicale 2016-2017

La Formation, un droit !

La formation syndicale est un droit pour **tous les personnels, titulaires comme non titulaires, syndiqués ou non syndiqués**. Chaque salarié a droit à 12 jours de congé formation par an. Le congé doit être demandé **dès que possible et au pire 1 mois à l'avance** au chef de service (voir modèle de courrier sur le site CGT). L'absence de réponse 15 jours avant la date de la formation équivaut acceptation. Le bénéfice du congé ne peut être refusé que si les nécessités du fonctionnement du service s'y opposent. (Article 4 du **Décret n° 84-474 du 15 juin 1984**).
La « nécessité de service » ne peut être invoquée à la légère. Contactez le syndicat si c'est le cas !

Lieu : Bourse du Travail de Lyon

Mois	Dates	N°	Intitulés	<i>Demande d'autorisation</i>
Octobre	Jeudi 13	1	Comprendre le conseil d'Administration	13 Septembre
Novembre	Jeudi 17	2	Accueil et formation des nouveaux syndiqués	17 Octobre
	Mardi 22	3	Mutations Inter-Académique & Congés formation	18 Octobre (attention vacances)
Décembre	Mardi 6	4	AESH, AVS, Agents non titulaires, vos statuts, vos droits	4 Novembre
	Jeudi 15	5	AED quelle vie scolaire dans nos établissements ?	15 Novembre
Janvier	Jeudi 12	6	Comprendre la DHG	12 Décembre
	Jeudi 26	7	Santé au travail, dérive managériale	16 Décembre (attention vacances)
Février	Mardi 14	8	ATSS, droits et conditions de travail	13 Janvier
Mars	mi-Mars (attente BIR)	9	Mutations intra-académique	mi-Février
Avril	Jeudi 13	10	Economie générale et services publics	13 Mars
Mai	Mardi 16	11	CPE : quelle vie scolaire dans nos établissements ?	16 Avril